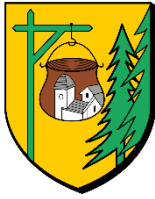


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communailles-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20160201_15

Séance du 1^{er} février 2016

**Nombre de
conseillers municipaux**

- En exercice : 21
- Présents : 16
- Votants : 17

Date de la convocation :

26 janvier 2016

Date d'affichage :

8 février 2016

L'an deux mil seize, le premier février à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Joël ALPY, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Pascale DUSSOUILLEZ, Stéphane BERQUAND, Michaël FUMEY, Nelly GIROD, Nicolas GRIFFOND, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Marie-Paule SCHENCK, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Jérôme BORNE, Anouck FRANÇOIS, Jean-Marie GIROD (procuration à Nelly GIROD), Henri RATTE, Denis VERNEREY.

Mme Lydie CHANEZ a été désignée comme secrétaire de séance.

Objet : Déclassement de terrain communal

Mme Anne-Marie CHEVALET souhaite acquérir le terrain nécessaire à la régularisation d'un éventuel empiètement de sa terrasse sur le domaine public, au lieu-dit Le Martinet.

Considérant que ledit terrain nécessaire fait partie des abords de la rue du Martinet et qu'il n'est plus affecté à l'usage direct du public, et conformément à l'article L. 2141-1 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal prononce le déclassement de l'emprise concernée et son intégration au domaine privé en vue de la céder à Mme Anne-Marie CHEVALET.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Florent SERRETTE